

Le Pen – Les mots Analyse d’un discours d’extrême droite de Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal de Virginie Wathier, Le Monde Éditions 1997, 275 pages, 98 francs

Hugues Hotier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2168>

DOI : 10.4000/communicationorganisation.2168

ISSN : 1775-3546

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 1998

ISSN : 1168-5549

Référence électronique

Hugues Hotier, « *Le Pen – Les mots Analyse d’un discours d’extrême droite* de Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal de Virginie Wathier, Le Monde Éditions 1997, 275 pages, 98 francs », *Communication et organisation* [En ligne], 14 | 1998, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2168> ; DOI : 10.4000/communicationorganisation.2168

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Presses universitaires de Bordeaux

Le Pen – Les mots Analyse d'un discours d'extrême droite de *Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal de Virginie Wathier, Le Monde Éditions 1997, 275 pages, 98 francs*

Hugues Hotier

- 1 On pourrait s'étonner qu'un ouvrage consacré au chef d'un parti politique soit recensé dans une revue dédiée à la communication organisationnelle. Il l'est pour deux raisons au moins. D'une part, nul ne peut ignorer que si cet homme et son parti prenaient les commandes de l'État les transformations sociales considérables qui s'ensuivraient toucheraient particulièrement les organisations. Il suffit de lire les articles que Jean-Marie Le Pen et ses collaborateurs publient dans leurs organes ou de se reporter aux interviews qu'ils donnent pour s'en convaincre. D'autre part, la méthode qui est utilisée ici pour analyser les discours du leader du Front National appartient complètement à celles que nous utilisons dans nos recherches pour donner à l'objet que nous étudions les garanties d'un traitement distancié.
- 2 Les chercheurs français utilisent volontiers, pour les analyses lexicométriques, le logiciel *Alceste* mis au point par des universitaires toulousains. Les auteurs de l'étude dont il est ici question lui ont préféré *Termine* - élaboré par des universitaires québécois. D'après Maryse Souchard et ses collègues, *Termine* présente quatre avantages par rapport aux autres programmes d'analyse textuelle. Il traite les textes bruts, tels qu'ils sont publiés, sans qu'il soit besoin de les préparer au préalable ; c'est-à-dire sans qu'il soit besoin de les découper en phrases ou en séquences ou d'indiquer les mots sur lesquels on souhaite obtenir des résultats. « On est donc certain d'avoir un dépouillement informatique du texte dans son intégralité, indépendamment des éventuelles hypothèses de l'analyse. Pour le dire autrement, on ne projette pas sur le texte ce que l'on espère y trouver mais

on découvre ce qu'il contient ». Il est évident que c'est là une caractéristique importante quand on travaille sur des textes sensibles comme ceux dont il est ici question. Deuxièmement, *Termino* ne travaille pas à partir d'un dictionnaire intégré qui aurait pour effet de ne pas pouvoir traiter certains mots propres au discours analysé. Il détermine la catégorie (noms, adjectifs, verbes, pronoms) en fonction du contexte de la phrase. Malheureusement, il ne reconnaît pas les adverbes qui nuancent considérablement les verbes. La troisième caractéristique du logiciel *Termino* est qu'il ramène les verbes à l'infinitif et les différentes formes des noms au masculin pluriel. On voit l'avantage que cela procure en évitant la dispersion des formes conjuguées. Bien entendu, il permet aussi de consulter les formes réelles afin de prendre en compte les modes et les temps qui, évidemment, sont éminemment porteurs de sens. Enfin, *Termino* repère, à l'intérieur des phrases, les synapsies ou unités formées de plusieurs éléments et ayant valeur de nom (moulin à vent, traitement de textes ou... détail de l'histoire peut-être).

- 3 Les auteurs éliminent d'emblée la légende selon laquelle Le Pen improviserait ses formules et ses petites phrases assassines dans le feu des discours. Faux, les textes sont rédigés avant que les discours soient prononcés. C'est sur ces textes écrits que se fonde l'analyse. Ils mettent en lumière une caractéristique forte du discours de Jean-Marie Le Pen : il est fondé sur l'évidence. Quoi de plus « normal » que d'affirmer qu'on préfère ses filles à ses cousines et ses cousines à ses voisines. C'est bien naturel, c'est une question de bon sens... Une deuxième caractéristique est le déplacement, c'est-à-dire le décalage entre ce qui est attendu, convenu par les règles du genre, et ce qui est dit. Ce peut être le recours à un terme emphatique déplacé par rapport au genre (« sublimissime » pour bien), ce peut être l'élargissement sémantique d'un mot jusque-là utilisé dans des cas précis et limités (« l'holocauste de 1914-1918 ») et qui a pour effet d'affaiblir le mot dans son emploi habituel. Une des formes du déplacement est l'ambiguïté qui permet à Le Pen de se défendre quand il y a perception négative. Il ne peut nier d'avoir parlé des chambres à gaz comme d'un détail de l'histoire. Mais ce n'est pas sa faute si nous avons mal compris sa pensée. Reportons-nous aux dictionnaires et nous verrons que le mot détail n'est pas nécessairement désobligeant...
- 4 L'excellente analyse – par cet adjectif nous évoquons la fiabilité qui découle de la méthode – de cet ouvrage qualifie le discours de Le Pen en tant que « discours de jugement », « discours de la contrainte », « discours de l'évaluation » et, finalement, un « discours de la morale ».
- 5 À n'en pas douter, c'est là un ouvrage de salubrité publique qui explique, démontre et démonte. Ce qui est vrai pour Le Pen pourrait s'appliquer à bien d'autres producteurs de discours de médiateurs. Ceux qui, par leur statut ou par leur verbe, légitime la transmission de savoirs. Le médiateur a parfois l'art et la manière de transmettre des savoirs douteux. On en a ici des exemples forts. On pourrait en citer d'autres au niveau des entreprises. Discours des fournisseurs de recettes, discours des chefs d'entreprise, discours des responsables syndicaux, discours des directeurs de communication.